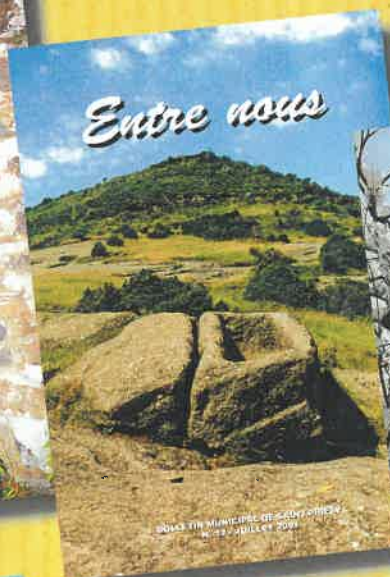
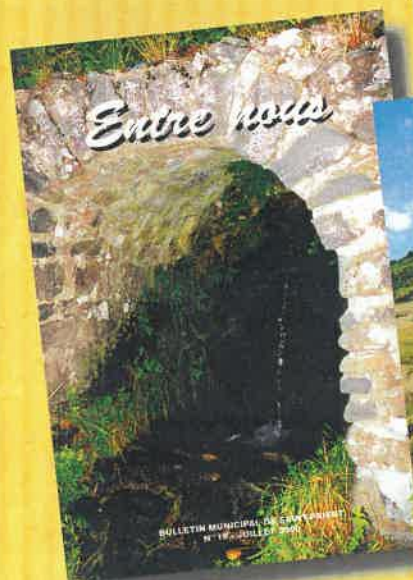
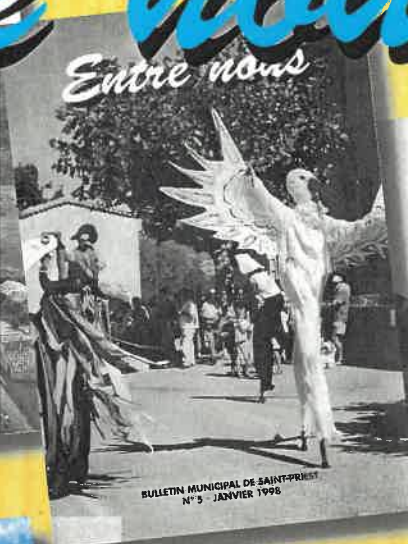
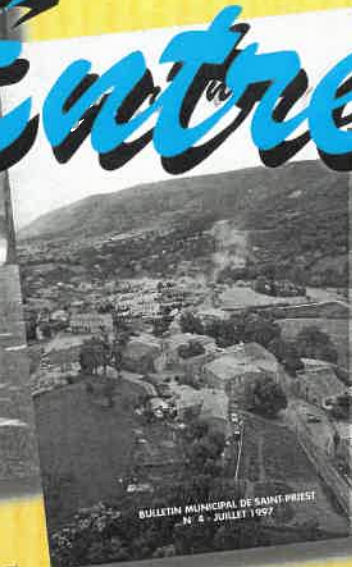


Entre nous

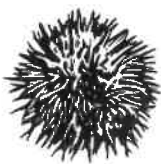


1996
2006

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIRIEST
N° 19 - ANNÉE 2006

AUBERGE DE L'ESCRINET

SPÉCIALITÉS ARDÉCHOISES



Tous les midis sauf le lundi



SPÉCIALITÉS SAVOYARDES



Tous les jeudi, vendredi et samedi soirs

COL DE L'ESCRINET

07000 ST-PIEST

ENTRE PRIVAS ET AUBENAS

04 75 66 81 10

06 03 05 85 08

HYPER U



Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30

☎ 04 75 66 96 69



OUVERT 7 Jours sur 7

☎ 04 75 66 52 92

flunch

CENTRE COMMERCIAL CLEFdSAC

Entre nous

1996-2006, voilà dix ans que le premier numéro du bulletin *Entre nous* a été diffusé. La volonté, exprimée en 1996, de faire un journal d'information dans la plus grande transparence, donnant la parole aux associations et plus largement aux Saint Priéroux, cette volonté a toujours été la ligne de conduite des élus et du comité de rédaction.

En 1996, Monsieur Yves Chastan, Maire de 1995 à 2001, nous livrait dans son éditorial, sa vision du rôle de l' élu : "Être élu, c'est choisir, décider, gérer, représenter mais aussi beaucoup écouter. C'est également parfois arbitrer en ayant le devoir de privilégier toujours l'intérêt général de la commune. Le rôle de l' élu, c'est justement de défendre l'intérêt collectif, d'empêcher qu'il soit l'otage d'intérêts particuliers, aussi légitimes soient-ils. Au-delà des moyens légaux de l'action publique, le dialogue et la négociation, même parfois difficiles, apportent presque toujours les solutions les plus équilibrées".

Cette vision guide depuis dix ans l'action des élus de Saint-Priest : en effet, avec l'évolution des structures intercommunales, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des décisions qui engagent les collectivités. Aujourd'hui l'avenir de nos communes est étroitement lié au destin de la communauté des communes. Les décisions prises par vos élus sont le résultat d'une profonde réflexion alliant l'intérêt collectif, l'intérêt de notre commune et donc votre intérêt, mais c'est aussi la mise en place d'une politique plus solidaire entre les différentes collectivités.

Nous voulons remercier vivement les annonceurs qui depuis le début nous font confiance, c'est avec leur soutien et ceux qui les ont rejoints que ce bulletin d'information peut être édité.

Bonnes Vacances à tous.

Le comité de rédaction



Fresque de la cour de la salle des fêtes

SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 5
La vie du Conseil Municipal	p. 6
La vie intercommunale	p. 9
Le budget communal	p. 10
Les réseaux	p. 12
Travaux - Voirie	p. 14
Urbanisme	p. 15
L'animation	p. 16
La vie communale - Signalétique	p. 18
Chemins de randonnées	p. 20
www.internet	p. 21
Parole aux associations	p. 22
La vie de l'école	p. 26
Les brèves	p. 27
L'état civil	p. 30

Journal municipal "Entre nous" n° 19

Directeur de la publication : Alain CHAUSSIGNAND

Coordinateur du comité de rédaction municipal :
Philippe MAZADE

Comité de rédaction municipal :

Pierre BARRE, Gisèle GARNIER, Patrick GRANJON,
Jacques MERCHAT.

Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
Jérôme BANNIER

Quartier Les Vignes
07000 ST PRIEST

☎ 04 75 64 76 34

"Chez JO"

BAR
TABAC

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

Jardinier Paysagiste
Elagueur (diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT

*Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage
Equipé d'un broyeur*

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST
Tél./Fax 04 75 64 00 39
Port. 06 82 30 63 93

**MAÇONNERIE
PLATRERIE
PEINTURE**



Etienne Frères

60, route des Mines - Impasse de la Forge
07000 VEYRAS

☎ 04 75 65 83 62 - 04 75 64 45 56

Terrassement - Assainissement

SARL FAURE Didier

La Garenne
07210 ST LAGER BRESSAC

Tél. 04 75 65 08 06
Port. 06 14 26 59 46

Vos magasins de proximité

PRIVAS
04 75 64 20 34



AUBENAS
04 75 35 68 40

Gamm vert

**Boulangerie Pâtisserie
M. et M^{me} LAPLASSOTE**

Livraison à domicile au village et ses environs

2 rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 16 68

Le billet du Maire



Depuis 5 ans toute l'équipe municipale qui m'entoure a travaillé quotidiennement à mes côtés pour améliorer la qualité de vie des habitants de la commune.

C'est aussi grâce à eux et aux associations que notre bulletin *Entre nous* peut fêter son 10^{ème} anniversaire et continuer année après année à vous informer sur la vie communale et associative de Saint-Priest.

C'est aussi pour moi l'occasion de mettre l'accent sur certains aspects qui me paraissent importants pour le développement de notre commune.

Le résultat du recensement complémentaire qui a eu lieu sur la commune fin 2005 confirme une augmentation significative de la population qui est aujourd'hui de 1430 habitants. Celle-ci n'est pas neutre sur les dotations que nous verse l'état mais aussi sur les impôts locaux tels que la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Cependant, il faut rester lucide et prudent, même si Saint-Priest est loin de mener un train de vie dispendieux. C'est la part économisée sur le fonctionnement qui nous permet de réaliser les travaux d'équipement. L'extinction de certains emprunts sur 2006 favorisera les investissements qui sont en projet.

Aussi c'est un programme d'investissement ambitieux qui a été voté lors du budget 2006.

Certains sont déjà commencés, comme la restauration de la Salle des Fêtes, la réfection de la toiture de l'école maternelle, le remplacement de la conduite d'eau potable aux Chazeaux, la fin des travaux du plan d'aménagement d'ensemble "des Eglantiers" à Belon, la réalisation par le

SEBP d'un réservoir intermédiaire au Lignol pour distribuer de l'eau sur Saint-Priest et Veyras.

Les travaux de voirie devraient débuter dans quelques jours ainsi que la réalisation des arrêts de cars scolaires dont j'avais fait une de mes priorités et dont on attend la confirmation des subventions. Comme toutes les années des points d'éclairage public seront installés. La signalétique des quartiers et des routes communales est en bonne voie. Il faut remercier la commission signalétique et tous ceux qui y ont participé, les habitants des quartiers ainsi que les enfants de l'école primaire.

L'extension du réseau d'assainissement vers le village devrait débuter avant la fin de l'année 2006 après la consultation des entreprises cet automne.

Après avoir été reportée plusieurs fois, il semblerait que la 2^{ème} tranche d'enfouissement des lignes électriques moyenne tension soit programmée par EDF avant la fin de l'année.

Le développement des quartiers de Gouvernas et de Belon en terme d'habitat nouveau nous incite, en parallèle à l'urbanisation, à penser à la sécurité des personnes. Aussi nous réfléchissons à l'aménagement du carrefour RD 7 Belon-Gouvernas ainsi qu'à la route du stade de Belon aux Eglantiers.

Enfin le bâtiment mairie fait l'objet d'une étude sur sa rénovation avec l'appui du CAUE ; nous vous tiendrons informés dans les prochains mois de l'avancement de ce projet.

L'évolution des effectifs à l'école (plus de 115 enfants inscrits) pour la rentrée de septembre nous rend confiant pour le devenir de la 5^{ème} classe. Jacques MERCHAT nouvel adjoint chargé de la vie scolaire se réjouit pour sa première rentrée d'un tel effectif.

Je ne veux pas terminer cet éditorial sans vous souhaiter d'excellentes vacances à tous et je vous donne rendez-vous les 26 et 27 août pour la fête des sources, moment d'amitié et de convivialité important dans l'animation de notre village.

Alain CHAUSSIGNAND

Les délibérations **du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006**

■ 5/06/2005

- Recensement complémentaire de la population.
- Vote de subventions à divers organismes.
- Décision modificative au budget.
- Création d'un poste d'agent administratif en CDD.
- Acquisition à la commune de Privas d'une parcelle de terrain sise "Le Barbeyrol".
- Convention d'ouverture au public de sentiers de randonnées traversant des propriétés privées.
- Actualisation des tarifs de la convention d'entretien de l'éclairage public passé entre le SDE 07 et la commune.
- Demande de subventions au SDE 07 pour extension du réseau d'éclairage public.
- Motion de soutien à l'Hôpital Général de Privas. A l'unanimité le Conseil Municipal considère comme indispensable le maintien de l'offre de soins et donc la pérennisation de la maternité, de la chirurgie et du SAMU 07.
- Emprunt relais pour le financement de la TVA du PAE de Belon.
- Fixation des tarifs de la cantine et de la garderie scolaire.
- Rapport annuel du service des ordures ménagères.
- Rapport annuel du service d'adduction d'eau potable.
- Rapport annuel du service d'assainissement.
- Renforcement sur la VC 10 de l'alimentation en eau potable (montée de La Casba).
- Vote pour l'adhésion de communes et d'une communauté de communes au SIVU.

■ 29/09/2005

- Fixation des tarifs de vente d'eau à d'autres collectivités territoriales.
- En vue de la réalisation de la PVNR, cession gratuite à la commune d'une parcelle de terrain de la part d'un riverain.

- Poursuite de l'éveil musical à l'école et inscription des crédits nécessaires à l'activité.
- Lancement d'une première étude préliminaire en vue de la réhabilitation de la mairie.
- Décision modificative au budget.

■ 29/11/2005

- Assujettissement du service eau et assainissement à la TVA, suite à la demande du syndicat Ouvèze vive et SEREBP, qui demandent aux communes d'effectuer cette démarche dans la perspective de récupérer la TVA sur le fonctionnement et l'investissement.
- Adoption des nouveaux statuts du SEREBP.
- Reprise de concessions abandonnées, M. le Maire souhaite laisser plus de temps pour poursuivre la procédure afin de ne pas heurter les familles. Il souhaite faire constater par un huissier ou la Gendarmerie Nationale l'état d'abandon des concessions identifiées.
- Le Conseil Municipal décide la réfection de la toiture de l'école des Mines et demande pour cela des subventions auprès des différents financeurs potentiels.
- Le Conseil Municipal décide du changement de l'alarme à l'école maternelle et demande les subventions pour financer ce changement.
- Adoption du tarif publicitaire sur le panneau d'information des Mines.
- Création d'un emploi contractuel pour un besoin occasionnel. Réalisation d'une fresque dans la salle polyvalente.

■ 29/12/2005

- Décision modificative au budget.
- Demande de subvention pour dégâts d'orages 2005.

■ 23/02/2006

- Vote des comptes administratifs du budget général (M14).
- Vote des comptes administratifs du budget eau-assainissement (M49).

La vie du Conseil Municipal

- Le Conseil Municipal accepte la convention de transport scolaire passée entre la Commune et le Conseil Général.

- Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de sécurité à hauteur de la route départementale n° 7 et de la route communale du stade. Ces travaux de sécurité étant rendus nécessaires suite à la réalisation en cours du Plan d'aménagement d'ensemble des "Églantiers". Deux propositions ayant été soumises, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de la société SERALP.

- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un carrefour, pour les mêmes raisons que le point précédent ; il est nécessaire d'entreprendre des travaux de sécurité sur le carrefour au droit du RD7/VC2 et VC211. Le Conseil Municipal accepte le devis de maîtrise d'œuvre de l'Équipement.

- Création d'un poste d'entretien des locaux, de service à la cantine et de la garderie dans le cadre du contrat d'accompagnement à l'emploi.

■ 28/03/2006

- Vote du budget Général de la commune (M14).

- Vote du budget Eau et Assainissement (M49).

- Acquisition d'une parcelle de terrain le long de la RD 507 pour sécuriser l'accès à l'arrêt du car scolaire au Lignol.

- Demandes de subventions pour la sécurisation des arrêts de cars scolaires et la réalisation des abris bus.

- Dans le cadre du déneigement de la commune, au regard de la complexité géographique et des kilomètres à déneiger et afin de pouvoir satis-

faire au plus vite toute la population en un laps de temps très court, le Conseil Municipal décide d'officialiser l'intervention des particuliers sur les voies publiques de quartiers excentrés en acceptant le principe d'un dédommagement financier en fonction des prestations fournies.



Fresque de la salle polyvalente - D. SCUDERONI

■ 17/05/2006

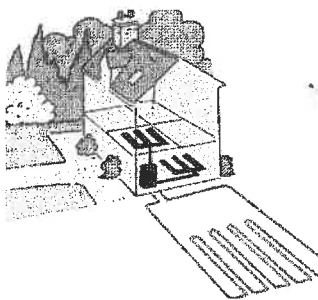
- Suite à la démission de M. Laurent CHASSIGNOL de son poste de troisième adjoint pour raisons professionnelles, M. Jacques MERCHAT a été élu à sa place. M. CHASSIGNOL reste cependant conseiller municipal.

- Désignation d'un avocat pour représenter la commune en justice.

- Désignation de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au sein du S.E.B suite à la modification des statuts du S.E.R.E.B.P (titulaires : MM. GRANJON et MERCHAT, suppléants : MM. GAILLARD et JAGER).

- Demande de subvention au SDE dans le cadre du projet d'extension du réseau d'éclairage public.

- Classement de la voirie communale : mise à jour du tableau.



Didier MOUTON

- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PIEST
Tél. 04 75 64 47 91 / 06 80 33 96 96

ORIVES Jean

*Equipements des stations de pompage
Relèvement d'eaux usées*

Cros de Laval
07330 THUEYTS

Tél. 04 75 36 40 72
Fax 04 75 36 47 04



RAMPA ENTREPRISES

*une P.M.E. régionale, indépendante, diversifiée
au service des collectivités locales.*

B.P. 14 - 07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90
Fax : 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

Stock Elec

**FOURNITURE DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS**

Z.I. Le Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 86 69 - Fax 04 75 64 18 10

TRAVAUX ROUTIERS & TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX

SACER

SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN

Agence de VALENCE
Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS
15 AV Chaballier - 07600 VALS LES BAINS
☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

S.J.T.P. Travaux Publics

Entreprise de Terrassement

Assainissements - Drainages - Voiries

Gruna - 07250 ROMPON
Tél. 04 75 85 90 12 - Fax 04 75 85 91 25

Communauté de Communes Privas-Rhône et Vallées

Un projet de grande envergure

Un projet important pour la Communauté de Communes est actuellement à l'étude, il s'agit de créer un pôle d'activités internationales NTIC, organisé autour d'un village paysager d'architecture médiévale en respectant l'environnement.

Ce village situé sur la commune de Saint-Julien-en-Saint-Alban, hébergera des activités du XXI^{ème} siècle qui utilisent les NTIC comme moyen clé de création de valeur ajoutée (NTIC = Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : informatique, internet, télécom, vidéo-conférence, conception assistée par ordinateur, etc.)

Ce village a pour objectif fondamental de :

- Faire venir sur le site des entreprises d'activité internationale à fort taux de croissance (les NTIC).
- Créer des emplois de toutes qualifications.
- Créer des activités nouvelles sur un secteur qui vit actuellement du textile et de la vigne.
- Créer de nouvelles ressources financières et fiscales pour toute une région.
- Promouvoir les ressources naturelles, culturelles et touristiques du territoire.

Le financement global du village sera effectué par souscription préalable auprès de gros opérateurs, tels que le groupe Jean-Luc Faure, des institutionnels, des fonds de pension.

Le total des investissements sur ce programme représentera 250 millions d'euros, sur lequel l'investissement privé représente 90 % du total soit 225 millions d'euros. Une participation aux investissements de 10 % proviendra des autorités publiques (Département, Région, État, Union Européenne).

Intercommunalité touristique

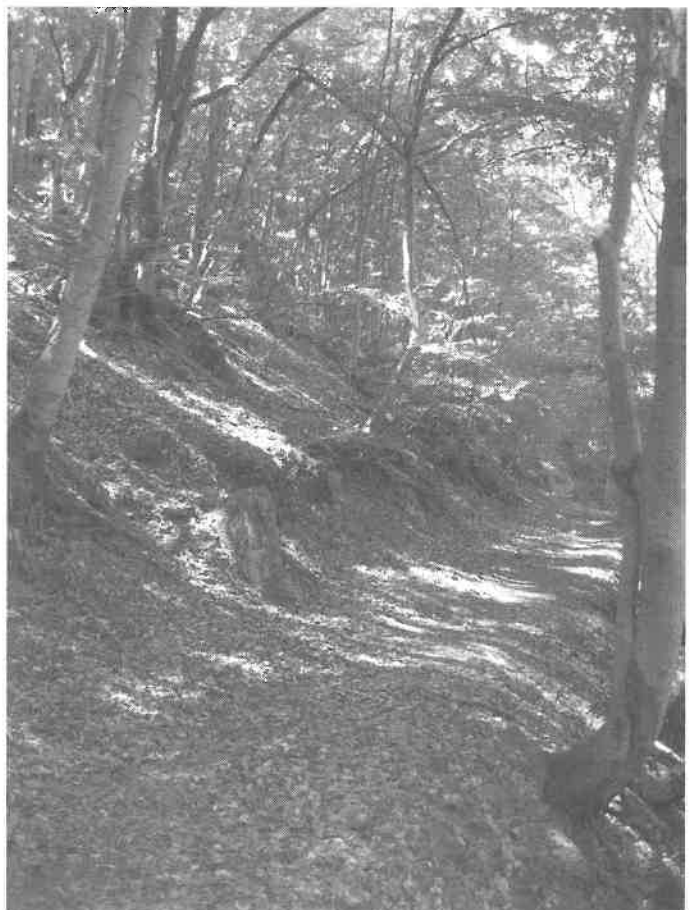
La Communauté de Communes a édité des planches représentant des circuits de randonnées* sur son territoire. Actuellement vous pouvez découvrir 8 sentiers qui couvrent le bassin de

Creysseilles jusqu'au Pouzin en passant par Saint-Priest, Alissas, Lyas, Privas, Coux, Flaviac, St-Julien-en-St-Alban.

Vous pouvez vous procurer le circuit de la commune de Saint-Priest en Mairie. Pour obtenir l'ensemble des circuits, l'Office du Tourisme est à votre disposition. Bonne promenade et découverte...

A Saint-Priest le circuit (n° 7) d'une distance de 11 km vous fera découvrir les merveilleux paysages de la commune. La durée estimée pour faire ce circuit est de 5h. Pour les marcheurs moins courageux, d'autres sentiers sont ouverts et signalés sur la commune et entretenus par une équipe de bénévoles, que nous tenons à remercier.

*Actuellement 1 sentier par commune est répertorié par la Communauté de Communes.



Le budget communal

Comptes administratifs 2005

Budget général (M14)

Fonctionnement

Recettes	=	595 067,32
Dépenses	=	418 659,72

Investissement

Recettes	=	618 988,54
Dépenses	=	759 515,25

La section de fonctionnement de la M14, fait apparaître un solde positif de 176 407,60 €uros. Notre besoin de financement 2005 en investissement s'élève à 126 018,71 €uros. Ce besoin de financement est couvert par l'excédent de fonctionnement, la différence étant affectée à la section de fonctionnement du budget 2006.

62% des dépenses d'investissement en 2005 ont été affectées au PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble). Ces dépenses sont couvertes par de l'auto-financement, des subventions et le remboursement par Vivarais Habitat des frais engagés par la commune.

Le besoin de financement constaté à la clôture des comptes est dû au fait que toutes les subventions et les remboursements n'étaient pas comptabilisés lors de l'arrêt des comptes.

Budget eau assainissement (M49)

Exploitation

Recettes	=	255 007,04
Dépenses	=	134 874,94

Investissement

Recettes	=	232 852,02
Dépenses	=	159 312,13

Sur le budget M49, nous constatons un solde positif en exploitation de 120 132,10 €uros. En investissement apparaît un solde positif de 73 539,89 €uros. Les restes à réaliser de 2005 s'élèvent à 161 500 €uros en dépenses d'investissement et à 110 901 €uros en recettes d'investissement, le besoin de financement est donc de 50 599 €uros couvert par l'excédent d'investissement de 73 539,89 €uros. La différence, soit 22 940,89 €uros sera affectée au budget 2006.

Budgets primitifs 2006

Budget général (M14)

Fonctionnement	=	608 905 €	Investissement	=	902 936 €
----------------	---	-----------	----------------	---	-----------

Budget eau – assainissement (M49)

Exploitation	=	210 074 €	Investissement	=	580 152 €
--------------	---	-----------	----------------	---	-----------

Sur la M49, l'augmentation du budget prévisionnel en investissement par rapport aux prévisions 2005 est principalement due au projet d'extension du réseau d'assainissement en direction du village.

Le budget communal

Evolution des taux des taxes

	2002	2003	2004	2005	2006
Taxe habitation	10,62	10,78	10,86	10,90	11,08
Taxe foncière bâtie	16,49	16,73	16,85	17,02	17,19
Taxe foncière non bâtie	79,00	79,00	79,00	79,00	79,79
Taxe professionnelle	7,97	8,09	8,15	8,23	8,31

Produits générés par les différentes taxes

	2004	2005	2006	Variation 2005/2006
Taxe habitation	87 868 €	91 117 €	99 531 €	+ 9,23%
Taxe foncière bâtie	77 678 €	81 407 €	85 778 €	+ 5,24%
Taxe foncière non bâtie	8 374 €	8 848 €	7 101 €	- 19,7%
Taxe professionnelle	25 395 €	26 048 €	8 119 €	- 68,82%
	-----	-----	-----	-----
Total =	199 315 €	207 420 €	200 529	- 3,3%

Les produits générés par la taxe d'habitation et la taxe foncière bâtie sont en augmentation, cela est principalement dû à la progression de la population, à la fin d'exonération pour des constructions nouvelles et bien sûr à la variation des bases et des taux par rapport à 2005.

Nous constatons une baisse modérée du produit généré par la taxe foncière non bâtie due à des exonérations compensées partiellement par des dotations. Par contre la baisse sur le produit de la taxe professionnelle est beaucoup plus importante. Nous nous y attendions, cette diminution est due à la fermeture de l'activité textile implantée sur la commune ainsi qu'à des délocalisations d'entreprises. Cette diminution est en partie compensée par l'attribution sur le budget général de la commune de dotations ; à savoir que celles-ci sont dégressives dans le temps.

Les réseaux

Le Syndicat des Eaux du Bassin de PRIVAS (S.E.B. Privas)

Le SEB de Privas regroupant les communes de Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, Saint-Priest et Veyras assure depuis le 1^{er} juillet 2006 la compétence "alimentation en eau potable" ce qui représente la gestion de l'ensemble des équipements d'adduction d'eau potable des communes adhérentes (sources, collecteurs d'adduction et de transfert, réservoirs de tête, dispositifs de traitement et télégestion).

La commune de Pourchères doit prochainement confirmer son rattachement complet à la nouvelle structure ou l'adhésion pour la seule compétence : recherche des ressources nouvelles.

La mise en commun des ressources permettra de mieux répartir l'eau entre les différents utilisateurs tout au long de l'année. En effet les pics de consommation varient d'une commune à l'autre : celui de Privas se situe à la fin du printemps tandis que les communes de Saint-Priest et Veyras manquent cruellement d'eau durant tout l'été.

Le SEBP facturera à chaque commune le coût de ce service (évalué entre 0,40 et 0,50 euros/m³) en fonction du volume d'eau distribué en sortie du réservoir. La commune conserve la gestion du réseau de distribution et assurera la facturation de l'eau aux usagers. Le transfert de cette compétence au SEBP ne devrait pas occasionner une augmentation du coût de l'eau car le service communal réduit en parallèle ses charges (remboursement d'emprunt, analyses d'eau, entretien des équipements, périmètre de protection...) tout en se garantissant un approvisionnement durable. Toutefois, l'eau perdue dans les fuites sur les conduites de distribution sera facturée par le SEBP.

Le SEB de Privas et le Syndicat des Eaux Payre-Ouvèze ont décidé de mailler leurs réseaux pour se dépanner mutuellement en cas d'accident et de mobiliser une nouvelle ressource d'eau potable pour sécuriser l'approvisionnement des 2 syndicats (eau de la vallée du Rhône). La mise en œuvre de cette nouvelle ressource se concrétisera dans plusieurs années (environ 5 à 7 ans).

La réalisation ces 2 derniers mois par le SEBP d'une bache de reprise de 60 m³ au quartier du Lignol (carrefour de la route du village et du Bas Lignol) permettra dès la fin juillet de refouler de

l'eau du réseau d'adduction de Privas vers les communes de Veyras et Saint-Priest en utilisant la conduite du SEBP initialement prévue pour acheminer l'eau du forage des tombeaux antiques de Veyras.

Les 2 pompes installées sur la conduite d'adduction vers le réservoir de béton permettront de déverser 20 m³/heure (contre 8 m³/heure aujourd'hui).

En attendant l'eau de la vallée du Rhône, il faut continuer à être vigilant sur l'utilisation des ressources actuelles limitées du syndicat qui, renforcées par 2 nouveaux forages non exploités à ce jour (soit 5 à 10 % des ressources du SEB), devraient permettre de fournir de l'eau potable à l'ensemble des usagers du bassin de Privas grâce à une meilleure répartition et à une recherche active des fuites sur les conduites.

Le collecteur d'assainissement du village

Les difficultés d'implantation de la conduite sur de nombreuses parcelles privées (30 autorisations de passage en cours de formalisation écrite) ont nécessité une étude précise du projet par notre maître d'œuvre (DDAF) pour préparer la consultation prochaine des entreprises. Les travaux pourraient débuter dans le courant de l'automne avec le prolongement du collecteur du Bas Lignol en direction du village. Les travaux devraient durer plus de 6 mois avec des dérangements inévitables pour les riverains mais permettront le raccordement de 35 nouveaux usagers. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre patience.



Réservoir SEBP

Fournitures de bureau - Mobilier - Sièges - Classement

SUD
BUREAU



24 allées de la Guinguette
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 933 933 - Fax 04 75 933 579

176 Av. Jacques Dupin - ZI Le Lac
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 307 167 - Fax 04 75 308 114

e-mail : sud.bureau.mob@wanadoo.fr

RESTAURANT - PIZZERIA

LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile

Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines - SAINT-PIEST
Tél. 04 75 64 38 65

TRAVERSIER

Charpente - Couverture

Pôle 2000 - Zone Nord
07130 SAINT-PÉRAY

Tél. 04 75 81 85 10

Fax 04 75 40 58 88



SARL VIAZAC et Fils

Agent CITROËN

VENTE NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE • LOCATION DE VÉHICULES

Zone industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

04 75 64 01 41
04 75 64 47 72

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE

07000 SAINT-PIEST

Tél. 04 75 65 87 57

V i v a r a i s



Un Organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitations à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac - B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX

e-mail : hlm07@vivarais-habitat.fr

La voirie

Les travaux de voirie devraient débuter dans quelques jours. La politique de la commune depuis plusieurs années consiste à réaliser tous les ans des travaux d'entretien d'une part et des travaux de réhabilitation d'autre part. C'est ainsi que nous pouvons, suite aux observations de la DDE, maintenir un réseau de qualité sur la commune.

Certains secteurs identifiés (ex : la traversée du village) vont nécessiter, dans le futur, la réalisation de travaux importants pour la remise en état de la chaussée. Pour cela il est nécessaire d'avoir une vision globale des différents chantiers prévus sur ces secteurs afin de ne pas engager ces travaux sans avoir réalisé auparavant tous les chantiers d'enfouissements (eau, assainissement, électricité...). En attendant, ces secteurs bénéficient de travaux d'entretien permettant de maintenir un service minimum et de qualité.

Cette année, hormis les travaux traditionnels de

voirie, nous allons réaliser des travaux de remise en état sur les secteurs qui ont été dégradés lors des orages de l'automne 2005 ; pour ces travaux la municipalité recevra des subventions départementales et nationales.

Le montant global des travaux de voirie pour 2006 s'élève à 43 651 €uros/TTC.

Au-delà des travaux annuels, trois dossiers sont en cours d'élaboration :

- Les arrêts de car pour le ramassage scolaire, avec la création d'aires mieux identifiées et la mise en place d'abris bus.

- L'aménagement de la voirie et des abords quartier Belon et l'aménagement du carrefour de la RD7 avec les routes de Belon et de Gouvernas-sud ; travaux indispensables pour répondre à une croissance à venir de la population, suite à la construction d'habitats nouveaux dans ce quartier.

Travaux

Un toit tout neuf pour l'école

C'est vacance pour nos chères petites têtes blondes. C'est le moment que nous avons choisi pour refaire entièrement la toiture sur le bâtiment qui abrite les classes maternelles.

Depuis plusieurs années la pluie et le vent, ont fait leur travail et nous ne comptons plus les fuites qui devenaient au fil des ans de plus en plus importantes. Des dégradations qui au-delà de l'aspect visuel, pouvaient avec le temps représenter un danger pour les enfants.

Dès le début du mois de juillet les entreprises se sont mises au travail, malgré les fortes chaleurs et les nombreux essaims de guêpes. Aujourd'hui c'est une toiture toute neuve qui protégera dès la rentrée les élèves et les enseignantes.

Un coup de jeune pour la salle des fêtes

Il y a quelques mois nous avons refait le préau de la cour intérieure de la salle des fêtes. Cette année, nous avons voulu donner un coup de jeune à cette salle, toujours très demandée pour des fêtes familiales ou entre copains. L'électricité et

l'éclairage ont été les premiers travaux engagés, avec la refecton totale du plafond, suivis par des travaux de peinture réalisés par nos employés communaux.

La Mairie

Ce dossier faisait partie de l'une de nos préoccupations principales. Depuis plusieurs années les locaux de la mairie ne répondent plus aux besoins actuels, ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions et d'accueillir correctement les Saint-Priéroux.

Après avoir fait réaliser par une entreprise spécialisée une étude sur l'état du bâtiment et sur les surfaces disponibles, notre premier travail a été de recenser les besoins.

Des membres du Conseil Municipal ont visité plusieurs mairies sur le bassin Privadois ; le but de ces visites étant de prendre les meilleures idées et d'écouter les personnes travaillant dans ces mairies pour éviter de commettre des erreurs dans le montage du dossier.

Nous avons aussi décidé de prendre conseil auprès du CAUE, organisme spécialisé, qui va avec nous préparer un dossier de faisabilité.

Urbanisme

Pour la période de juillet 2005 à juin 2006, 18 permis de construire ont été attribués sur notre commune.

Le Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) du quartier de Belon conduit en partenariat avec Vivarais Habitat se poursuit :

- Pour ce qui concerne les maisons individuelles privatives, 8 permis de construire ont déjà été délivrés sur les 10 terrains mis à la vente par Vivarais Habitat.
- Les 21 habitations locatives sont en cours de construction et seront livrables au cours du premier trimestre 2007.



Programme de la fête des sources

SAMEDI 26 août



14h00 : Ouverture de la fête des sources avec le concours de pétanque (250 € + les mises).

14h30 : randonnée hydrogéologique
avec Georges NAUD suivie d'une conférence sur les "Volcans et eaux minérales d'Ardèche".

17h30 : Heure du conte
avec Christine Le Blond.

20h00 : Repas spectacle
avec l'humoriste Jean DORLIS.

Adulte (13 €)

Salade paysanne
Palette de porc à la diable
Gratin de penne
Fromages assortis
Gâteau noir d'orange

Enfant (5 €)

Saucisses
Frites
Gâteau maison

22h00 : Bal gratuit
sur la place du village avec DJ Fred.
Parkings surveillés.



DIMANCHE 27 août

10h00 : Petite randonnée au fil de l'eau.

11h00 : Accueil des élus locaux
(visite des stands et de l'exposition).

11h30 : Danses folkloriques
avec le groupe de Saint-Priest

12h00 : Apéritif suivi du repas en plein air.

14h00 : Agility : programme de dressage de chiens (sous réserve).

15h00 : Rémi en concert
Spectacle de chansons et comptines pour enfants de 1 à 10 ans et leurs parents.

Animations par les associations Saint-Priérounes : défi de tricotage par équipes de 3 (1 femme, 1 enfant, 1 homme).

16h30 : Danses folkloriques
avec le groupe de Saint-Priest.



L'animation

Toute la journée :

- ◆ Marché de produits locaux (charcuterie d'Ardèche, vin, pain, fromage, huile d'olive, miel, jus de fruits, confitures...)
- ◆ Tourneur sur bois "Toupy Drom" (jeux en bois et construction de toupies)
- ◆ Espace de jeux de bois (Tribon Productions)
- ◆ Ecriture de messages et lâcher de ballons
- ◆ Fabrique de billes
- ◆ Découverte de la vannerie avec Norbert Roux



Tout au long de la fête

- ◆ Exposition des eaux minérales "Les eaux d'Ardèche"
- ◆ Jeux de pentathlon et pêche aux canards
- ◆ Vente de verres sérigraphiés "Fête des sources"
- ◆ Buvette et restauration : hot dog, saucisses, frites, gâteaux, crêpes...

Le traitement des déchets en 2005

Au cours de l'année 2005, l'évolution de la collecte et du recyclage des déchets ménagers sur la commune de Saint-Priest, s'établit de la manière suivante :

1. Ordures ménagères non recyclables, collectées sur la Commune

Tonnage 2004	Tonnage 2005	% Variation	Poids/habitant/ an
175,23 t	162,42 t	- 12,81 %	147 kg

Comme la plupart des communes adhérentes au SIDOM, le tonnage des ordures ménagères collectées sur la commune de Saint-Priest a connu une baisse significative de 12,81%.

Au niveau global du Syndicat Intercommunal cette baisse s'établit à 9,53%.

Le poids par habitant de ce type de déchets est ramené de 158 kg en 2004 à 147 kg en 2005.

C'est un résultat encourageant, qui confirme l'habitude prise par les habitants de trier les déchets.

Bilan des apports volontaires sur les points de ramassage de la commune

Nature	Tonnage 2004	Tonnage 2005	% Variation	Poids/Hab/an
Verre	21,04 t	23,12 t	+ 10 %	20,88 kg
Corps plats (papier cartons)	27,34 t	27,74 t	+ 2 %	25,05 kg
Corps creux	5,18 t	5,37 t	+ 1 %	4,85 kg
Total	53,56 t	56,23 t	+ 5 %	50,79 kg

Le taux de recyclage pour la commune de Saint-Priest ressort à 25 %, pour un total de déchets de 197,79 kg par an et par habitant (OM + Ap-

ports volontaires). Ce taux de recyclage avait déjà été atteint en 2002.

2. Déchetterie

La fréquentation de la déchetterie de la part des habitants de Saint-Priest se situe à un bon niveau. Ce sont plus de 1550 apports volontaires effectués par les habitants de la commune qui

ont été réalisés sur ce site au cours de l'année écoulée. Cela représente environ 1 apport ½ par habitant et par an.

La vie communale

3. Indicateurs Financiers

Le coût annuel par habitant du ramassage s'élève à 10,6 €. Cette collecte sous forme de sacs, est assurée par Guy FAURE 2 fois par semaine. Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du SIDOM se situe quant à lui à 20,9 € (17,5 € hors Privas).

En ce qui concerne le coût du traitement par habitant il s'établit à 11,9 €, alors qu'il est de 21,7 € pour l'ensemble des communes (17,6 € hors Privas).

Le coût total par habitant ressort à 22,50 € pour notre commune, nous situant au 1^{er} rang des communes adhérentes au SIDOM.

4. Le compostage individuel

Le SIDOM tient à disposition des habitants des communes adhérentes des composteurs afin de développer le traitement local des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, tonnes de gazon,...).

17 familles ont déjà acquis ce type de matériel, d'un coût total de 60 € pièce. Ils sont subventionnés à hauteur de 30 € par le Conseil Général, et 15 € par le SYTRAD.

Vous pouvez donc acquérir un composteur en vous acquittant du coût résiduel de 15 € seulement, soit en vous adressant directement au SIDOM (déchetterie), où vous sera remis immédiatement ce matériel, soit en vous inscrivant en Mairie, pour une livraison organisée.

Signalétique

Où en est-on ?

La question est légitime et nous allons faire le point à propos de cette opération et évoquer son lancement officiel avec les enfants de l'Ecole publique.

Donner un nom aux voies et aux places de notre commune était devenu nécessaire. De nombreux visiteurs éprouvaient de grandes difficultés pour se repérer. Ce constat a généré un long processus démocratique qui nous a conduit à interroger nos concitoyens à deux reprises, au cours de réunions publiques. Une commission mixte, rassemblant des élus et des citoyens, s'est constituée en cette occasion. Elle a arrêté le choix des noms des rues, des allées, des chemins et des places. Selon que la voie présente un caractère privé ou public une démarche spécifique va être entreprise.

- Pour le domaine privé : un prochain Conseil Municipal prendra une délibération afin de pouvoir solliciter les riverains et les propriétaires. S'ils donnent leur accord, la commune procédera, à ses frais, à la pose du matériel.
- Pour le domaine public, le maire prendra un

arrêté ; les noms seront alors définitivement fixés.¹

L'opération de pose se fera progressivement, par quartier, selon l'urgence, plus ou moins grande, liée à la complexité et à la densité de chacune des zones considérées.

La concrétisation de ce long processus a eu lieu le 30 juin avec les enfants de l'école. Un travail de recherche sur les noms avait été entrepris par Madame la Directrice avec les élèves de CM². Il était important de témoigner aux enfants notre reconnaissance pour l'effort de proposition qui avait été fait. Ce pourquoi nous avons voulu donner un caractère très officiel à la pose de la plaque de la "Placette des Petits Pas" avec ceux qui sont à l'origine de propositions et qui seront au collège l'an prochain. Simultanément, c'est aussi sur la formation civique que nous avons voulu mettre l'accent. Ecouter, prendre en compte les idées des citoyens, présenter le Maire dans son appareil républicain participent à l'éducation des enfants et cette éducation se doit d'être partagée par tous.

Nous aimerions qu'ils s'en souviennent.

¹ Vous pouvez consulter le dossier sur le site Web de la commune.

Mise en réseau des circuits de randonnées

Depuis novembre 2004, sous l'autorité de Monsieur Béal, Maire de Flaviac, les délégués des communes adhérentes à la communauté "Privas-Rhône-Vallées", non structurées en réseau de randonnées, se sont retrouvés en réunion de travail afin de mettre sur pied un projet.

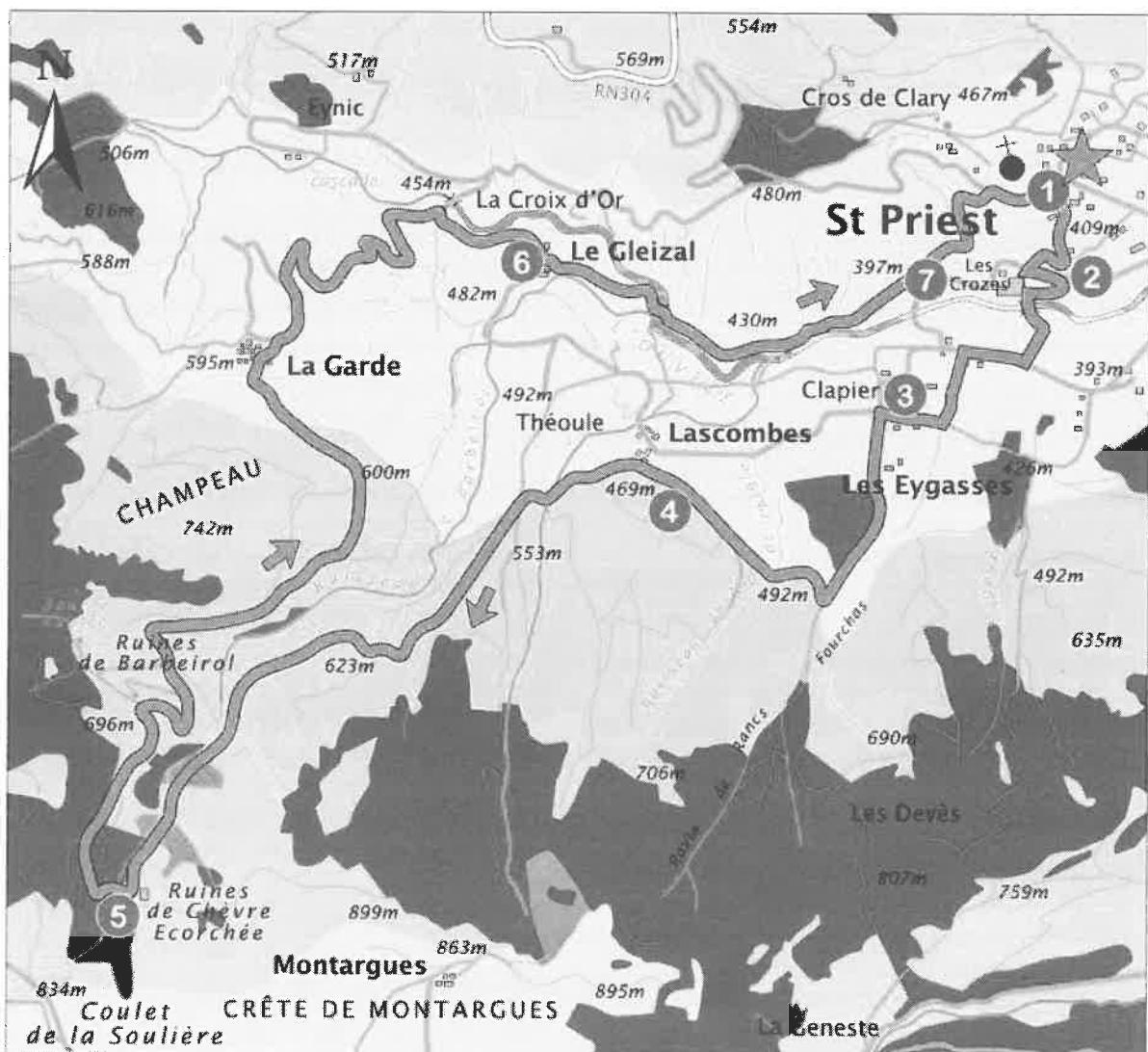
Le travail a déjà permis, sur l'ensemble des communes, de déterminer des circuits de randonnées présentant des intérêts naturels et culturels, de les interconnecter pour offrir une continuité régionale.

L'équipement du réseau de randonnées en panneaux indicateurs, l'aménagement de certains

passages, le balisage et l'édition d'un topo-guide devraient voir le jour au cours de l'année 2007.

Dès l'été 2006, afin de permettre aux randonneurs locaux et aux touristes, une primo découverte du projet, huit circuits vont être proposés à l'Office du Tourisme du Pays de Privas, dans les Mairies et les campings. Les communes du Pouzin, de Saint-Julien-en-Saint-Alban, de Flaviac, de Coux, de Privas, de Veyras, de Saint-Priest et de Creysseilles sont concernées par cette première étape.

Pour notre commune, voici le circuit retenu :
c'est le n °7, dit de "Chèvre Ecorchée".



Depuis le mois de mars notre commune apparaît sur la "toile". Le dispositif qui permet de quantifier le nombre de connexions, en place depuis mi-avril, nous indique plus d'une centaine de connexions mensuelles.

Cette initiative rendue possible grâce à l'assistance des "inforoutes" de l'Ardèche, est destinée à informer les habitants de la commune mais aussi à la faire connaître.

Le grand intérêt de ce mode de communication réside à la fois dans le nombre d'informations qui est proposé, leur classement, et surtout la vitesse des mises en relation.

Ainsi des pages sont dévolues à l'information locale : communications urgentes, comptes rendus de conseils municipaux, arrêtés, vie associative, école, répertoire des commerçants, des entreprises et des artisans de la commune. D'autres sont plus destinées "aux visiteurs". Les richesses patrimoniales de la commune : géologie, faune, flore, monuments sont présentées.

A partir de ce site "le surfeur" peut télécharger des documents tels : un imprimé de demande de permis de construire, de carte d'identité, d'autorisation d'écobuage etc. Egalement il peut rejoindre d'autres sites comme celui du

Parc Naturel des Monts d'Ardèche ou de l'Office de Tourisme.

Un "vacancier" pourra retrouver sur "<http://www.saint-priest-ardeche.fr>" les possibilités d'hébergement offertes dans la commune, les coordonnées des restaurants. Il pourra s'informer des itinéraires de promenades, imprimer des cartes de randonnées. Egalement le visiteur peut enrichir ses connaissances sur la géologie, la faune et la flore de la commune.

Ce site est interactif : vous pouvez, à partir de certaines pages du site adresser des courriers électroniques à la mairie mais aussi à certaines associations. Egalement les associations peuvent nous solliciter pour mettre en ligne leurs projets. Nous sommes à l'écoute des idées.

Comment retrouvez votre commune sur le "net":

- en tapant l'adresse exacte : "<http://www.saint-priest-ardeche.fr>".

- en entrant dans un moteur de recherche : "saint-priest".

Alors selon l'expression : bonne navigation sur le net...



Ardèche Immobilier

Transaction, Location, Gérance, Syndic

*Pour vendre,
Pour acheter,
Pour louer ou
Faire gérer vos biens immobiliers....*

Renseignez vous !



04 75 64 20 90

25, rue de la République PRIVAS fnaim.fr



Parole aux associations

ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Priest pour la saison 2005/2006 compte 85 chasseurs.

L'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu le vendredi 16 juin 2006, trois membres du bureau étaient renouvelables dans les nouveaux statuts de l'ACCA. Deux nouveaux membres ont été élus : BOURRET Laurent et RÉNÉ Michaël.

Le 23 juin la nouvelle équipe s'est réunie pour composer un nouveau bureau. Voici la nouvelle composition du bureau qui a été élu.

Président : Stéphane HASLE

Vice-Président : Sébastien SOUCHE

Trésorier : Laurent BOURRET

Trésorier adjoint : Michaël RÉNÉ

Secrétaire : Alain MALOSSE

Secrétaire adjoint : Bruno PONCET

Autres membres : Christian AGNÈS, Gérard COSTE, Pascal MOUTON.

La saison 2005/2006 a été médiocre pour le petit gibier (lapins, lièvres) mais satisfaisante pour le gros gibier (sangliers, chevreuils), pour les oiseaux de passage peu de grives, pour les bécasses une saison moyenne.

Le nouveau bureau a décidé de reconduire le repas de la chasse prévu pour le samedi 3 février 2007.

La carte sera gratuite pour les aînés ayants droit de chasse à partir de 80 ans et demi-tarif pour les étrangers. Les jeunes chasseurs ayants droit auront la première année la carte gratuite.

L'ouverture de la chasse est prévue le dimanche 10 septembre 2006.

Tout en pratiquant leur loisir, les chasseurs respectent la nature et participent à entretenir les sentiers de la commune.

PS : Ami chasseur la distribution des cartes de chasse pour la saison 2006/2007 aura lieu 1^{er} septembre de 18 à 20 h et le vendredi 8 septembre de 18 à 20 h.

Communauté du Charray de la paroisse de Saint-Jean

La Paroisse St Jean

Nous sommes désormais habitués à cette dénomination de notre nouvelle Paroisse mais



certaines se sentent peut-être parfois désorientées par les nouvelles structures qui se sont mises progressivement en place. Il faut savoir que Saint-Priest est un clocher parmi neuf clochers, et que chacun est important. Comme dans l'intercommunalité, il ne s'agit pas de se fondre dans un grand ensemble mais de vivre là où l'on se trouve une vraie co-responsabilité en travaillant à la cohésion d'ensemble et à la prise en compte des réalités humaines.

Des liens qui se tissent au fil de la vie

Dans une paroisse, comme dans tout groupe humain, on reçoit et on donne. Nombreux sont ceux qui ont des liens ponctuels ou réguliers avec la Paroisse, à l'occasion de la messe dominicale, ou d'un baptême, d'un mariage ou d'un deuil, pour un groupe de cathé, ou bien lors de la Fête de la St-Jean... Chacun reçoit le journal paroissial dans sa boîte à lettres, chacun a entendu parler des actions solidaires du Secours Catholique (11 cours du Temple à Privas) auquel



Parole aux associations

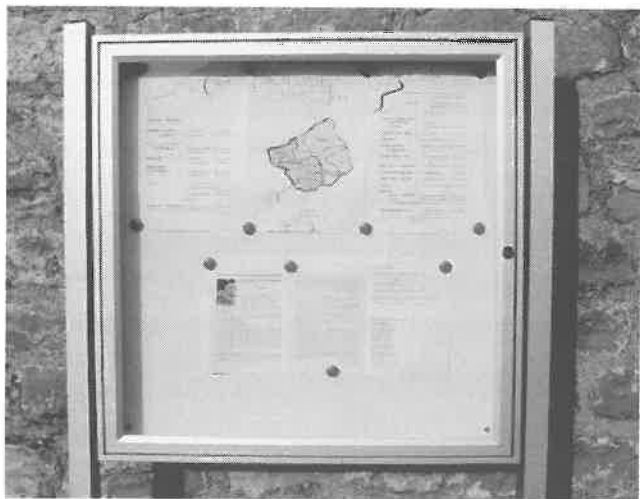
on peut s'adresser en cas de coup dur pour une aide financière ou pour des vêtements ou des titres de transport... Les membres de la Paroisse sont partie prenante du réseau associatif lors du Téléthon, de la Fête des Sources ou de l'Ar-déchoise !

Une équipe relais

Dans chacune des trois communautés de la Paroisse, il y a une équipe locale qui est en charge de la communication, de la solidarité, de la gestion des biens, de la liturgie et des sacrements. Cette équipe est animée par une responsable pastorale qui a reçu lettre de mission de l'Evêque, Odile MARION, et qui participe à l'Equipe d'Animation Paroissiale, réunissant prêtres, diacres et délégués paroissiaux.

Panneau de signalisation

Sur le panneau installé par l'entreprise Signasud devant l'église de St Priest, figurent des informations concernant la vie paroissiale.



Le voyage du 1^{er} Mai

Depuis de nombreuses années, un car bien rempli va à la découverte d'un site choisi par une équipe : cette année, c'était la ville de Bourg St Andéol, la ville d'Ardèche la plus riche en monuments protégés. Promenade historique dans Bourg St Andéol, et préhistorique dans le site des dolmens de la forêt du Laoul aux frais parfums de thym, de chênes verts, de térébinthe et de lin. Venu de Privas, Veyras, Pourchères, St Priest, le groupe de 48 personnes a apprécié les présentations du bas relief du dieu Mithra dans le vallon de Tourne, des deux fontaines vauclusiennes et du lavoir du XIX^{ème} siècle, de la tombe de St Andéol dans l'église romane, de



la tour Nicolay, de l'Hôtel Bonot de Villevrain, des larmiers et fenêtres à meneaux de la façade du Palais des Evêques... Marie-Solange Serre, guide d'un jour, bourguésane érudite, a donné à cette visite commentée un goût de "reviens-y" : Bourg St Andéol, ville deux fois millénaire nécessite plus d'une matinée pour en faire le tour. Enfants et adultes ont goûté au passé, chacun à son échelle et à son rythme, partageant ainsi des moments uniques, présents d'amitié sous le soleil du 1^{er} mai.

La cloche de la Chapelle des Mines ne tinte plus depuis la vente des bâtiments à des particuliers. Tout signe religieux ayant dû être enlevé, la cloche a désormais une place dans l'église de Saint-Priest. Le passé minier est très vivant dans la mémoire du village et la cloche de la chapelle, même si elle ne sonne plus l'angélus, témoignera des bonheurs et des souffrances des hommes d'autrefois.

Association détente omnisport et rencontre

Une première cette année à St Priest

L'Assemblée Générale bi départementale Drôme Ardèche de l'E.P.G.V (Gymnastique Volontaire) s'est déroulée à St Priest le 26 novembre 2005.

130 responsables des diverses sections Drôme Ardèche se sont retrouvés à la salle du charray en présence de M. le Maire, Alain Chaussignand ainsi que le Conseiller Général, Yves Chastan.

Au cours de son bilan moral, la Présidente, Françoise Cotoni, soulignait l'importance de pratiquer une activité physique afin de lutter contre les effets de la sédentarité et nous a présenté à cette occasion la nouvelle activité de l'E.P.G.V, "la marche active". Les responsables

Parole aux associations

CODEP Drôme Ardèche ont vivement remercié la commune de St Priest pour la qualité de son accueil.

Autre évolution cette année : la formation d'une nouvelle animatrice pour la GV pour seconder Ginette. Cécile Soulavie a suivi une formation tout au long de la saison, l'évaluation finale a eu lieu le 14 juin 2006. Nous remercions Cécile d'avoir suivi très consciencieusement la formation et lui souhaitons un excellent accueil de la part de nos adhérent(e)s à la saison prochaine.

Côté Loisirs

Le repas de Noël a été transformé en repas des rois. Après avoir copieusement mangé, Ginette nous a proposé un exercice plutôt inattendu pour éliminer les calories.



Sortie neige : La neige s'étant invitée le 29 janvier à St Priest, nous avons dû reporter notre sortie au 5 mars.

Repas dansant : Non ce n'était pas un poisson d'avril la soirée a bien eu lieu le 1^{er} avril. Et grâce à la complicité de Marc Michel nous avons dansé tard dans la nuit.

Week-end de l'ascension à Menton : Ce voyage a été un réel succès et nous avons déploré de devoir refuser des inscriptions par manque de place. Dépaysement et rêve assuré avec entre autre les essais du grand prix de F1 à Monaco.

Journée mer à Cassis et ses calanques que chacun a découvert à sa façon, marche à pied ou bateau.

Randonnées : La section randonnée a organisé cette année 4 journées et 1 week-end de balades qui ont enchanté les participants tant par la diversité des paysages que par les richesses du patrimoine local.

Nous clôturons l'année avec le traditionnel pique-nique et nous souhaitons à tous nos adhérent(e)s de bonnes vacances pour nous revenir en grande forme à la rentrée.

Nouveau : Venez découvrir notre association les 11 et 13 septembre de 17 h 30 à 19 h à la salle du Charray.

Les Aînés du Charray

Le secret de la réussite et de la jeunesse du Club du Charray est l'humour, la bonne humeur et de savoir aussi accommoder les événements imprévus dans les sorties extérieures.

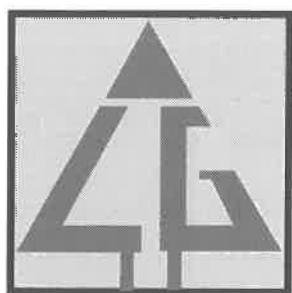
Comme par exemple traverser le Parc de la Tête d'Or à Lyon sous une pluie torrentielle et trouver le moyen d'admirer de splendides lions... des chevreuils, qui eux étaient à l'abri !

Pour la rentrée il est prévu le 7 et 8 septembre une visite guidée et commentée à Toulouse à l'aérospatiale et Airbus A 380. Et pour reposer nos neurones, le lendemain, un véritable cassoulet nous sera proposé.

La 1^{ère} rencontre du Club sera le jeudi 21 septembre à la salle du Charray. Avec tout au long de l'année différentes manifestations : thé dansant, belote, voyages.

Pour tous renseignements : la Présidente est Madame Berthe Bénéfice. Les rencontres se font tous les quinze jours le jeudi à la salle du Charray. Il y a différentes activités : jeux de cartes, belote, manille, tarot, bridge, jeux de société, scrabble, tramino, jeu de boules, marche à pieds. Il y a 92 adhérents (dont 15 nouveaux en 2006).





Art et Jardins

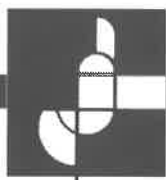
Lucien GARNIER

création - entretien - arrosage intégré
clôture - dallage - muret

Tél. 04 75 64 36 74 - Port. 06 81 86 88 26

Fax 04 75 65 85 25

Quartier Gouvernas Est - 07000 SAINT-PRIEST



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX

Tél. 04 75 64 21 09



Joël Patouillard

Meilleur Ouvrier de France

Pâtissier - Confiseur

CHOCOLATERIE

Rue Louis Neel - ZI Le Lac

07000 PRIVAS - Tél./Fax 04 75 64 77 38

Maison Forestière

Restaurant
Chambre d'hôtes

Chemin de Beaulieu
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 18 78



Réparation, entretien, vente et location
de matériel de jardinage

Les Mines - 07000 SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 64 44 29

Fax 04 75 64 55 14

La vie de l'école

La vie à l'école

L'année scolaire 2005-2006 se termine ! Comme les années précédentes, elle a été bien remplie.

Nous avons mené, avec l'aide d'un intervenant musique financé par la commune, une chorale qui regroupait les élèves de la moyenne section jusqu'au CM². Le point culminant a été la participation à "classes qui chantent", spectacle qui a eu lieu au théâtre de Privas en mai 2006.

Les élèves de CM ont fait des recherches pour découvrir les origines des noms des lieux-dits de leur village. Leurs conclusions ont fait l'objet d'un article paru dans le magazine de Saint-Priest. Suite au souhait de la commune d'attribuer un nom aux rues, places et chemins... du village, les élèves ont baptisé la placette située en face du bâtiment de la maternelle : "La placette des petits pas". L'inauguration officielle s'est faite en présence des enfants !

Pendant que les élèves de cycle deux (GS-CP-CE¹) étaient à la piscine, les plus grands élèves de l'école (CE²-CM¹-CM²) ont découvert l'escrime durant un cycle de huit séances. Cette activité a eu un grand succès auprès des enfants.

Les plus jeunes ont visité la caserne des pompiers. Ils ont également assisté à un spectacle sur le thème de l'eau. Dernièrement, ils sont allés admirer le jardin des fontaines pétrifiantes de la Sône (Isère) et ils ont fait une promenade en bateau à roue à Saint-Nazaire-en-Royans.

Ces manifestations, et d'autres encore non citées ici (théâtre, cinéma etc.) ont été possibles grâce à la participation financière de la Municipalité de Saint-Priest et de l'"Association des Amis de l'école", et à tous les parents qui ont participé à l'encadrement. L'équipe enseignante les remercie tous vivement pour leur implication et leur soutien dans la vie de l'école.

Cette fin d'année verra le départ de Nadège ROUSSEL. Nous lui souhaitons une bonne continuation professionnelle. Nous avons d'autre part le plaisir d'accueillir Karine VOLLE qui interviendra dans la classe de CP-CE¹.

Nous constatons avec satisfaction que les effectifs de l'école augmentent encore cette année : 108 enfants (sans compter les deux ans) par rapport à 101 en septembre 2005 !

Inauguration de la placette des petits pas

Discours des enfants de l'école

Bonjour,

Merci d'être venus à cette journée un peu spéciale pour Saint-Priest, nous sommes tous rassemblés ici pour inaugurer cette placette. Avant de vous révéler son nom, nous allons vous expliquer brièvement que les noms de quartiers ne viennent pas comme ça. C'est pour cela que nous allons vous en présenter quelques uns :

- "LAGARDE" : ce quartier était nommé ainsi car il y a bien longtemps il y avait une forteresse qui gardait le chemin qui monte vers la "SOULIERE".

- "GLEIZAL" : on trouve surtout ce nom en Ardèche. C'est un mot qui signifie "Eglise", "lieu de l'Eglise". Il y aurait eu une église en bois qui aurait brûlé.

- "CLAPIER" : c'est un endroit rocailleux où il y a beaucoup de pierres (clap = mot celtique qui signifiait pierre).

Nous avons trouvé ces renseignements sur Internet. La classe de CM a voulu choisir un nom en rapport avec l'entrée à l'école des petits. C'est pourquoi nous avons choisi "la Placette des Petits Pas !". Maintenant nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir les stands de la journée porte ouverte à l'école de Saint-Priest, qui se fait dans la cour de l'école primaire.

Merci de votre attention.

Noé, Yohan, Curtis.



Les brèves

Tarifs école 2006

Tarifs cantine

Tarif C	1,60 euros
Tarif B	2,40 euros
Tarif A	3,15 euros

Tarifs Garderie

0,98 euros	Abonné
1,90 euros	A la demande

Tarifs salle des fêtes

(Pour une location le samedi ou le week-end, les clefs sont remises le vendredi à 16 h)

Tarif résidents Saint-Priest et Associations de la commune	120 €uros*
Tarif pour extérieur personne physique ou morale	160 €uros
Caution (obligatoire pour tous)	200 €uros

* Tarif applicable une fois par an. Location supplémentaire au tarif extérieur.

Tarifs salle Polyvalente du Charray

Mise à disposition	Tarif Général**	Tarif Préférentiel*
Journée 8 h à 18 h	180	130
Soirée 20 h à 23 h	150	130
Journée totale 8 h à 23 h	220	160
Vendredi 10 h au Samedi 8 h	220	160
Week-end du samedi 10 h au lundi 8 h	385	280
Week-end + vendredi 10 h au lundi 8 h	465	350
Jour férié à partir de la veille 10 h au lendemain 8 h	385	280
Nettoyage de la salle (obligatoire pour toutes locations)	50	50
Caution (obligatoire pour toutes locations)	450	450

** Tarif Général applicable à toute les personnes morales ou physiques n'habitant pas la commune

* Tarif Préférentiel applicable uniquement aux personnes morales ou physiques résidant sur Saint-Priest

"L'Ardéchoise"



Les Mines



Les bénévoles

Ce fut un excellent moment de sport, de convivialité, de rencontre et bien sûr de bonne humeur.

Les bénévoles Saint-Priéroux avaient largement préparé l'évènement sous la houlette de Christophe SOULAVIE, coordonnateur pour notre village. L'ambiance avait débuté quelques jours avec la confection de décorations jaunes et violettes, bien sûr !!! Le jaune pour les genêts d'Ardèche et le violet pour les myrtilles de nos montagnes.

Le matin du 15 juin, tout a été mis en place, route des Mines, mais surtout dans la montée et au col du Benas (massif du Coiron) ; il y eut même un arbre qui surgit en une matinée bien soutenu par des ballots de paille !!!

Par équipe, nous avons accueilli les valeureux cyclistes et cyclotouristes avec nos sourires, mais aussi de l'eau fraîche et des fruits frais... Les derniers ont peut-être eu mieux encore !!!

Merci à tous et à l'année prochaine...



Après l'effort...



en plein effort...

Les brèves



L'arbre du Benas !



Le président de l'Ardéchoise
au Col du Benas



Le ravitaillement



Remise du prix 2005
pour la qualité d'accueil
des bénévoles
Saint-Priéroux.

L'état civil

du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006



Naissances

Clauzel Nathan	le 11/07/2005
Eichmuller Eva	le 29/07/2005
Cicéron Mathilde	le 28/09/2005
Lamelyn Océane	le 30/09/2005
Zaessinger Samantha	le 25/10/2005
Boissier Solenn	le 05/01/2006
Theis Jules	le 08/01/2006
Ollier Tom	le 03/03/2006
Esclozas-Roville Nathan	le 22/03/2006
Gravier Maëlllys	le 29/04/2006
Gounon Lisa	le 09/05/2006



Mariages

Gaillard Sandrine et Fouchereau Arnaud	le 09/07/2005
Mouton Jessica et Morin Jean -Philippe	le 16/07/2005
Voisin Marie-Noëlle et Lebrat Didier	le 22/10/2005
Guerraz Brigitte et Gouteyron Damien	le 10/06/2006

Décès

Fargier Andrée Marie Louise (Ep Clauzel)	le 07/07/2005
Castan Raymond	le 26/07/2005
Mitifiot Jean Louis Albert	le 01/09/2005
Clauzel Yvon	le 04/02/2006
Pizon Pierre Baptiste	le 28/03/2006



imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

**Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques**

**Copies et traçage de plans noirs ou couleurs, scan A0+
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo...**

Toute la photocopie noire ou couleur jusqu'au A0+

sur matériels connectés :

livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'infographie, la retouche de photos, ...

L'imprimerie rapide...

Impression sur **tee-shirt, puzzles, tapis souris...**

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ **04 75 64 33 36**

www.imprim-express.fr

**impression
numérique
grand format**



1946 - 2006



OPTIQUE



CONTACT



SURDITE

BIEN VU - BIEN ENTENDU

OPTIQUE

Bochet

J. MARGET

60^{ me} ANNIVERSAIRE

 a se f te

**DES CADEAUX
TOUTE L'ANN E**

1
9
4
6



2
0
0
6

12-16, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS

T l. 04 75 64 11 65



Jérôme et Vincent FLÉCHON
Opticiens

OPTILUX

4, Rue de la République
Tél. 04 75 64 24 24

*opti***Look**

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 75 65 87 47

à Privas